# CLAIRIÈRE URBAINE

*Pièce chorégraphique et plastique pour l'espace public*
*Danse et architecture pour 4 danseuses*

*« Qu'est ce donc que l'espace en tant qu'espace ? Réponse : l'espace espace. Espacer signifie donner du champ-libre, de l'ouverture. Dans la mesure ou l'espace espace, il libère le champ-libre et avec celui-ci offre la possibilité des alentours, du proche et du lointain, des directions et des frontières, la possibilité des distances et des grandeurs… L'espace pour espacer en tant qu'espace, requiert l'homme. »*

*Martin Hei*degger, Remarques sur art, sculpture, espace

**Ce concept chorégraphique s'adapte à tous les espaces publics et naturels.**

Ce concept est adaptable et modifiable : sur chaque proposition, il fera l'objet d'une étude et d'un repérage afin de répondre le plus justement à la demande qui détermine le lieu, le nombre de danseurs, le nombre de représentations, etc…
La Clairière Urbaine propose un dialogue du corps au monumental. La sculpture se déploie en parallèle à la danse, elle délimite les espaces occupés par les danseurs, prolonge à distance les éléments supports du mouvement. Cet objet plastique reconstruit des perspectives qui se densifient en sculpture au fil de la représentation.

**Une danse de reconstruction**

Les danseuses se coulent dans la matéria-lité du support, ses reliefs, en s'intégrant à l'architecture, elles y trouvent des ap-puis forts qui leurs pemettent d'agran-dir leurs espaces d'évolution. La nature du site est si intégrée qu'elles peuvent laisser libre cours à leur désir d'espace, jouer des volumes de l'architecture, in-venter des trajectoires qui la redessine.
La sculpture amplifie cette reconstructio
n
de l'espace en laissant une trace immense au mouvement.

Production : Grand Théâtre de Lorient/ Ville de Port-Louis/ Ville d'Hennebont (Bretagne), La cigalière de Sé-rignan et la ville de Bédarieux (Hérault), Théâtre de Cachan (Val-de-Marne) et l'aide à la création du Conseil Général du Val-de-Marne et du Conseil Général de l'Essonne. Avec le soutien de l'Académie Fratellini (La Plaine St-Denis, 93)

# FICHE TECHNIQUE

**Mode d'emploi**
Notre danse en suspension nécessite des accroches sommitales : toit-terrasse, cheminée, édicule d'ascenseur, charpente …
Chercher des verticales dans votre ville, susceptibles d'accueillir une danse de hauteur : tour, mur avec et sans fenêtre, immeuble moderne, arbre, pile de pont…
Bâtiment de 12m de hauteur minimum. De préférence face à un autre bâtiment (éloignement de 100m au maximum). La charge appliquée est de 90 kg (voir note de calcul) À chaque représentation, la sculpture s'adapte au site. Elle a de multiples points d'accroches qui eux ne servent pas à la suspension mais juste à tracer des lignes, la charge exercée est de 5 kg. Cette sculpture englobe l'espace de la représentation, aussi bien à partir du bâtiment qui sert d'évolution aux danseurs, que des arbres ou bâtiments voisins, ainsi que dans l'espace occupé par les spectateurs ( panneaux, feux rouges, abri bus…)
Un repérage préalable effectué par vos soins à l'aide de photos de l'espace pressenti sous différents angles, depuis différentes hauteurs et des lieux d'accroches possibles.

**Rétro planning**
• Un repérage en amont avec le régisseur sécu de la compagnie et le responsable technique des lieux choisis, au minimum plusieurs semaines avant la représentation
• J - 4 : implantation technique
• J - 3 à J - 1 : répétitions
• Jour J : répétition, spectacle et démontage après le spectacle

**Demandes techniques**
• Loges à proximité, espace de stockage matériel technique, toilettes, cattering
• Jour j : installation son, régisseur son sur 2 services + jeu et démontage. La conduite son sera assurée par le technicien cie. Répétitions et filage.

**Méthodologie sécurité**
• Dossier sécurité et assurance fournis par la cie
• Repérage sur site avec le technicien cie et le référent sécurité du lieu
• Le montage a lieu sous la responsabilité du technicien de la cie (Brevet d'Etat escalade)
• Jour de la représentation : répétitions, spectacle et démontage en présence du technicien cie

**Son**
• 4 MTD 115 XT sur pied ou équivalent, 1 sub SB 118, 1 ampli…

**Technique**
• 2 lests de 250kg chacun au pied de la façade
• 2 lests de 500kg chacun à une dizaine de mètres de la façade (à préciser sur plan)

**Contacts**
• Olivier Penel (Responsable technique et sécurité) - Port : 00 33 (0)7 89 50 53 94 - E-mail : olivier@retouramont.com
• F abrice Guillot ( Chorégraphe) - P or t : 0033 (0)6 64 10 84 12 - E-mail : fabr ice@ retouramont.com